

ARCHERS DE KERVIGNAC

Rapport d'activités Saison 2021-2022



Le mot du Président

La saison 2021-2022 a été exceptionnelle à plus d'un titre :

- Après une pandémie de plus de 2 ans, nous ayant contraint d'arrêter ou réduire nos activités, et nous a privé de compétitions, le club a pu renouer cette année avec des activités normales,
- Le besoin d'une activité sportive était largement ressenti par tous, puisque le club a pour la première fois de son histoire dépassé les 100 adhérents (106) !
- Avec 37 débutants, c'est aussi un autre record qui tombe pour le club : jamais nous n'avions accueilli autant de néophytes. Et l'encadrement bénévole a assuré, puisque la progression des débutants a été récompensée par plus de 90 flèches de progression, là aussi un chiffre jamais atteint !

Cette progression des effectifs, qui devrait se poursuivre sur les saisons à venir, nous interroge sur l'avenir du club : quels seront les besoins (pour les nouveaux archers ou en progression), et les moyens (bénévoles, infrastructures, matériels) que nous serons en capacité de mettre en œuvre pour maîtriser et poursuivre le développement souhaité du club ? Le conseil d'administration du club a travaillé sur le sujet et prédéfini les axes de travail et de développement à suivre pour les prochaines saisons, développés plus en détail dans le projet associatif.

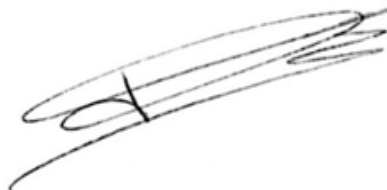
Plus de 30 ans après sa création, le club s'appuie toujours sur des valeurs partagées par tous les adhérents : la découverte et la pratique du tir à l'arc bien sûr, la transmission d'une passion, le respect de chacun, la bienveillance, la convivialité et la bonne humeur...

Tout ce qui fait des Archers de Kervignac un club atypique et clairement identifiable dans le paysage associatif local ou régional.

Ce rapport d'activités de la saison 2021 - 2022 dresse de façon détaillée (pour la première fois !) le bilan d'une saison exceptionnelle, réussie grâce, notamment, à l'engagement de tous les bénévoles et avec l'arrivée de nombreux licenciés, prometteuse pour les années à venir !

Bravo et merci à toutes et tous !

David SIMON
Président des Archers de Kervignac



Bilan sportif 2021-2022

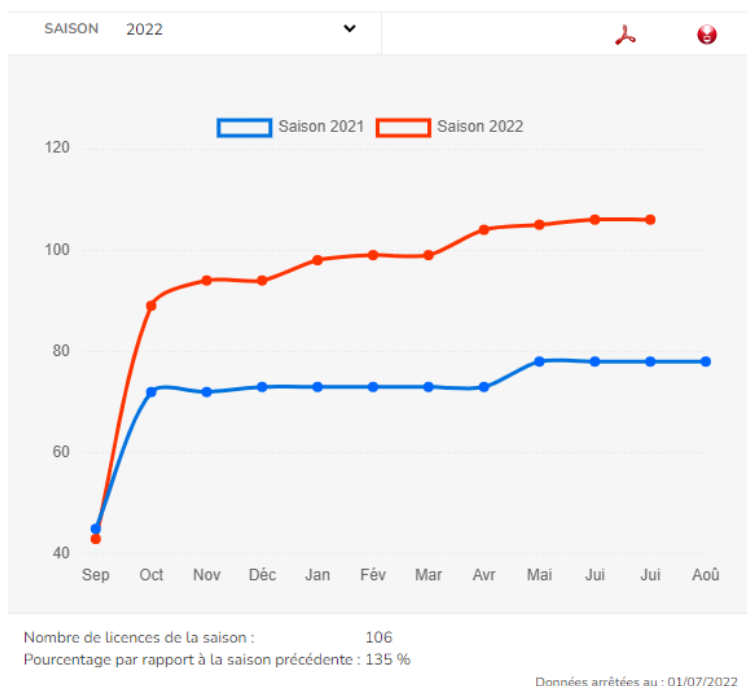
Adhérents

L'association a accueilli cette saison 106 licenciés, dont 37 débutants, avec un ratio de 27 femmes pour 79 hommes.

Le taux de renouvellement de licences a été de 65% correspondant à 69 personnes.

A titre de comparaison :

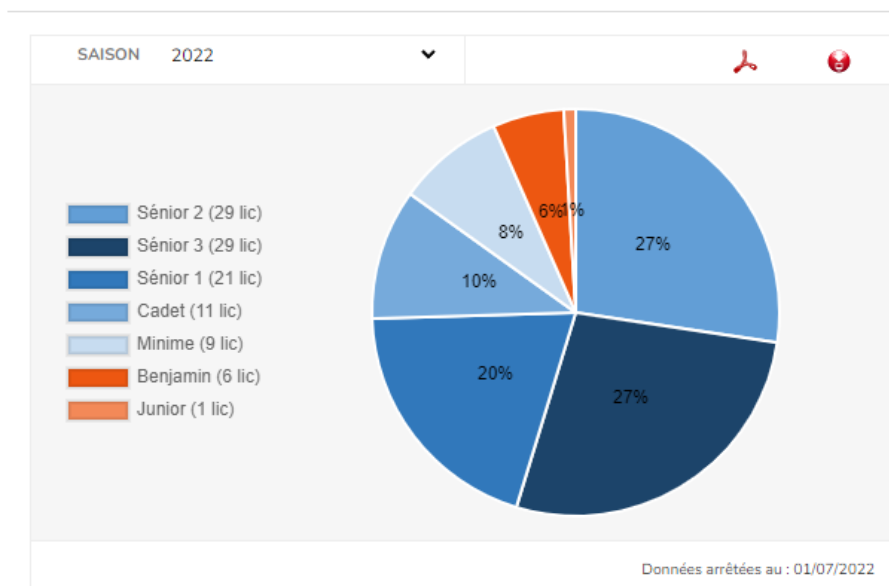
- 2021 → 68% (54 personnes)
- 2020 → 66% (54 personnes)
- 2019 → 70,7% (65 personnes)
- 2018 → 82,5% (66 personnes)
- 2017 → 80% (48 personnes)



C'est un taux de renouvellement stable au vu de l'augmentation du nombre de licenciés, +35% par rapport à la saison 2021. En revanche nous avons accentué la dynamique au niveau des licences découvertes proposées à compter du 1er mars de chaque saison grâce aux différentes manifestations et plus particulièrement celle consacrée au « sport au féminin ».

Répartitions par catégorie d'âge :

LICENCES PAR CATÉGORIE D'ÂGE



Les licenciés de plus de 40 ans (seniors 2 et 3) constituent la moitié de nos effectifs (58) ! Mais les jeunes (27 licenciés, pour la plupart débutants) sont en augmentation, et une attention particulière

leur a été portée cette année (concours internes, flèches de progression...) notamment pour qu'ils renouvellent leur adhésion la saison prochaine, et inscrivent leur pratique du tir à l'arc dans la durée (en loisir ou compétition). Leur progression a été notable cette année, et leur intégration semble réussie pour que la plupart soient présents en 2022-2023.

Les adhérents sont domiciliés dans 20 communes différentes. Pour information, au 18 Juin 2022, le Morbihan comptait 951 licenciés (4698 licenciés en Bretagne). Les Archers de Kervignac constituent donc plus de 10% de l'effectif départemental. En nombre d'adhérents, le club est le 2ème du département (22 clubs). La moyenne régionale et nationale du nombre d'adhérents par club est de 46. Nous sommes donc un "gros" club ! A l'échelle nationale, seuls 7% des clubs dépassent les 100 licenciés.

Initiation et progression des débutants

Cette année, le club a intégré 37 débutants, de tous âges. C'était un véritable challenge pour les bénévoles du club assurant l'encadrement. Le début de saison a été chaud ! Accueillir les nouveaux, leur affecter un arc, et gérer une organisation de salle pour que tous puissent s'initier dans les meilleures conditions possibles n'a pas été de tout repos !

Mais grâce à une participation des encadrants, sans faille et bienveillante tout au long de la saison, et une motivation qui n'a pas faibli de tous les néophytes, cette saison a été exceptionnelle et la progression des nouveaux archers a été remarquable et récompensée par un record de 90 flèches de progression :

- flèches blanches : 40
- flèches noires : 25
- flèches bleues : 17
- flèches rouges : 07
- flèches jaunes : 01



Motivés par ces résultats, des archers plus anciens se sont lancés dans le petit jeu des flèches de progression (il faut parfois montrer l'exemple !):

- flèches jaunes : 02
- flèches bronze : 02
- flèches argent : 01
- flèches or : 01

Compétitions

Cette saison a été une année de retour à la compétition, après deux années largement perturbées par la pandémie de COVID19 (peu ou pas de compétition entre mars 2020 et Septembre 2021)

La participation de nos licenciés aux compétitions a été, comme dans l'ensemble des clubs, plus faible qu'avant la crise. Des contraintes sanitaires ont perduré pendant toute la saison en salle, différentes selon le moment ou le lieu, rendant certaines compétitions peu attractives, et provoquant des réticences à y participer pour certains.

Nos archers ont participé à 28 compétitions différentes, avec un maximum de 16 engagés à Kervignac les 4 et 5 Décembre 2021. Au total 19 licenciés du club ont participé à au moins une compétition, avec un record de 20 participations pour Jean-Pierre HOUPLIER. Il faut y ajouter les néo-licenciés : ils étaient 12 à participer à leur 1er concours débutants à Auray en Mai 2022.

Palmarès marquant saison salle (18 m) :

Individuel :

- Nos jeunes champions Sacha LE BAIL (BFCL) et Thomas LE GUELLEC INKERMANN (MHBB) sont tous les 2 **champions départementaux**.
- Vinciane CHARLES (S2FCL) est **championne départementale**.
- Jean-Michel LE BARH (S3HCL) est **champion départemental**.
- Fanny TARRAGO (S1FCL) est **vice-championne départementale**.
- Jérôme AVENEC (S2HCL), Jean-Pierre HOUPLIER (S3HCL) et Mathieu NESTOUR (SH1CL) sont médaillés de bronze



5 archers ont participé aux championnats régionaux individuels mais sans être montés sur le podium, revenant cependant avec des places honorables de 4ème, 6ème, 13ème et 21ème.

Equipes :

- l'équipe classique (Jean-Michel, Jean-Pierre et Quentin) est vice-championne du Morbihan.
- une 10ème place régionale pour l'équipe classique (Aurélien, Jérôme, Mathieu et Quentin).
- Sasha et Thomas finissent à la 4ème place du Trophée Départemental des mixtes.

Palmarès marquant saison extérieure :

En plein air, les disciplines de tir à l'arc sont nombreuses. Ce sont encore des pratiques à développer au sein du club. Même si peu d'archers du club y ont participé, les résultats sont là !

1) Parcours (nature/3D et campagne)

- En tir nature, Lee DESTANDAU (S2HAD) est médaillé de bronze et Yoann BRIENT (S2HTL) est **vice-champion du Morbihan**.
- En tir campagne, Lee DESTANDAU (S2HBB) est médaillé de bronze et Mathieu NESTOUR est sacré **champion départemental**.
- En tir 3D, Yoann BRIENT (S2HTL) est **vice-champion du Morbihan**.



A noter :

Plusieurs samedis de découverte, par groupe de 10, encadrés par Yoann et Lee, seront proposés la saison prochaine aux archers compétiteurs disposant de leur matériel, le 24 septembre, le 1er octobre plutôt pour la découverte 3D/nature et le 4 février 2023 pour le tir campagne.

2) Tir à l'Arc Extérieur (TAE)

C'est une saison avec de bons résultats sportifs malgré un trop petit groupe d'irréductibles compétiteurs. Pour les nouveaux, comme pour les anciens, n'hésitez pas à vous engager en compétition, n'hésitez pas à découvrir, cela fait partie de la progression et il y aura toujours un archer confirmé pour vous aider et vous accompagner.

- Distance nationale (50 m), Mickael VALLOGNES (S2HCL) est sacré **champion départemental**.
- Distance internationale (70m), Vinciane CHARLES est **vice-championne** départementale et Mathieu NESTOUR est sacré **champion départemental**.



Jean-Pierre HOUILLIER participait, pour la première fois, du 22 au 24 Juillet au championnat de France de TAE National (50 m). 46ème sur 56 sélectionnés à l'entrée de ce championnat de France, il en revient avec une très belle 31ème place ! Bravo à lui !

Une belle expérience : avec de l'entraînement et de la motivation d'autres archers suivront bientôt ce chemin !

Concours débutants à Auray le 15 Mai 2022

Après une préparation au sein du club (2 concours internes), 12 de nos archers débutants ont fait leurs premiers pas en compétition à Auray. Et les résultats sont déjà là, mais ce fut avant tout une mise en ambiance sans pression (ou presque...), pour des archers qui devraient commencer à briller la saison prochaine.



Les résultats complets :

- Dilay GÖKMEN 2ème en CFCL
- Quentin 1er en U18 CHCL
- Eliaz LE TENSORER 2ème en U18 CHCL
- Sephora HEIMIG 3ème en SF1CL
- Pauline VIEIRA 4ème en SF1CL
- Yoann JOSSE 5ème en SH1CL
- Fabrice DANES 5ème en SH2CL
- Gwenael DESLANDES 1er en SH3CL
- De Lylle Régis 2ème en SH3CL
- Enzo VALESH 1er en CHCO
- Agathe DANES 1ère en Jeunes Dames Arc nu
- DESLANDES Vivianes 2ème en Dames Arc nu

Temps forts de la saison

Concours salle organisé par le club les 4 et 5 décembre 2021

Plusieurs de nos archers ont réalisé leur premier concours avec une très belle réussite pour nos petits jeunes ! Le dynamisme de tous, l'investissement des anciens mais aussi des nouveaux licenciés et des parents a permis à ce week-end de compétition de se dérouler sans aucun accro.

Challenge des champions du 15 janvier 2022



Après l'impossibilité de l'organiser ces dernières saisons, cette 2ème édition du Challenge Des Champions a été un réel succès auprès des archers du département, tant au niveau de l'organisation qu'au niveau de l'ambiance avec des lots offerts par nos partenaires. Un archer classique de Kervignac remporte même cette édition !

Les retours très positifs des archers, qui font des concours un peu partout en France et ont fait une comparaison flatteuse avec le tournoi de Bondy, nous encouragent à pérenniser ce format et continuer le développement de l'organisation grâce à l'appui des bénévoles.

A noter qu'un blason spécial (trispot) aux couleurs du club a été conçu pour l'occasion.



Portes ouvertes « tir à l'arc au féminin » les 5 et 12 mars 2022



C'est une idée originale de la Fédération Française de Tir à l'Arc pour promouvoir le tir à l'arc et plus particulièrement attirer des publics féminins.

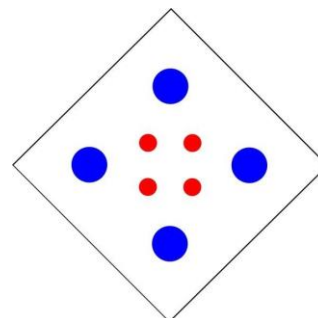
Ces 2 samedis ont permis d'accueillir une vingtaine de personnes et se sont soldées par la prise de plusieurs licences "découverte".

C'est un format qu'il faudra renouveler. Ce sont de belles journées de partage. Il faudra également mobiliser les adhérents pour en faire la promotion.

Rencontre 4X4 Kervignac-Auray le 19 mars 2022

Le 4X4 est un jeu d'arc inventé il y a plus de 30 ans par un Morbihannais (Luis Charuel) que de nombreux archers du département souhaitent faire revivre.

Mais, même si c'est un jeu, l'esprit de compétition n'est jamais loin ! Pour cette nouvelle édition, Kervignac avait invité le club d'Auray pour un affrontement épique (3 équipes de chaque club, composées de 4 archers se sont opposées).



Ce fut une journée de folie avec de la bonne humeur et des déguisements. Nous avons renforcé nos liens avec le club d'Auray.



Repas de fin de saison le 19 juin 2022

Lors de ce repas annuel, le club a remis près de 90 flèches de progression aux débutants, du jamais vu chez les Archers de Kervignac, ce qui montre le beau dynamisme du club !

Cette saison, pour marquer le passage à plus de 100 licenciés, le conseil d'administration avait décidé de mettre les petits plats dans les grands en changeant du traditionnel barbecue pour proposer un repas crêpes.

Deux de nos licenciés, notre doyen Patrick, et Agathe, toute jeune licenciée, se sont vus remettre un beau t-shirt personnalisé. 80 personnes ont participé à cette petite fête, un record là aussi !



Pratique Handisport



Le club est affilié à la Fédération Française Handisport (FFH) depuis 2014, à l'initiative de Michel BAZARD (décédé en Décembre 2021), et compte cette année 5 licenciés en situation de handicap.

Thierry SIMONIN en assure l'initiation et les entraînements tous les mardi, avec une bienveillance associée à un sérieux technique qui permettent à tous une pratique ludique mais performante !

Sous la houlette de Thierry et du Comité Départemental Handisport, le club a participé à plusieurs actions destinées à faire découvrir le tir à l'arc.

L'objectif important est de faire découvrir le tir à l'arc à toutes les personnes en situation de handicap (quelle que soit sa nature). Les bénévoles du club s'engagent avec force et conviction lors de ces journées, et c'est aussi l'occasion de montrer le savoir-faire et les valeurs des Archers de Kervignac.

Journée sensorielle le 22 Juin 2022

Une délégation de nos encadrants s'est rendue à la journée sensorielle organisée par l'association Gabriel Deshayes de Brech (www.agd56.fr), en partenariat avec le comité départemental handisport du Morbihan (<https://handisport-morbihan.org>) et d'autres clubs et comités, afin de faire découvrir une dizaine de sports, dont le tir à l'arc, à des enfants en situation de handicap sensoriel (vue, audition, langage).



Handinature à Ploërmel le 7 Juillet 2022

Cette journée vise à promouvoir les sports de nature auprès des personnes en situation de handicap, et, cette année, ils étaient 90 inscrits environ à pouvoir bénéficier des activités proposées. Deux types d'activités sur terre et sur l'eau étaient proposées, grâce à l'appui des collectivités locales, des clubs et structures locales et de leurs bénévoles encadrants.

Le stand de tir à l'arc a vu passer une cinquantaine de personnes handicapées, qu'elles soient mal-marchantes, en fauteuil manuel ou électrique, ou déficiente visuelle. Oui, les non-voyants peuvent tirer à l'arc !!!



Formation "Le handicap dans le sport" 2 Juillet 2022

Le Comité Départemental Handisport, et son Vice-Président Thierry SIMONIN pour valider sa formation de formateurs, ont mis en place une formation "Le handicap dans le sport". Lors de cette première session, deux de nos encadrants y ont participé pour mieux appréhender les besoins des publics handicapés que nous pouvons accueillir.

La gestions des matériels du club

Le club a investi cette saison dans 10 arcs et du matériel d'initiation pour plus de 3000€.
4 arcs de compétition de moyenne gamme ont également été achetés et seront proposés à la location la saison prochaine aux archers souhaitant faire de la compétition et ne disposant pas de leur propre arc.

Pour nos achats de matériels, nous avons négocié un partenariat avec Héraclès Archerie. Ce partenariat offre une réduction de 8% sur les achats du club, et de 6% pour les licenciés.



Cet accord devrait être réévalué prochainement, pour tenir compte de l'augmentation importante de nos effectifs et du volume d'achats effectués par le club cette saison.

La gestion administrative et technique du club

Réunions du conseil d'administration

La saison 2022 a été riche en réunions de travail au sein du conseil d'administration. Ce sont presque 20h de réunions régulières qui ont été consacrées à la gestion du club, sans compter le travail effectué au quotidien, ou en amont et aval de chacune de ces réunions qui représente la majeure partie du temps consacré par les 11 membres du conseil d'administration.

Réunions avec la mairie

Plusieurs réunions avec la mairie (élus et techniciens) ont eu lieu tout au long de la saison. Elles ont porté notamment sur :

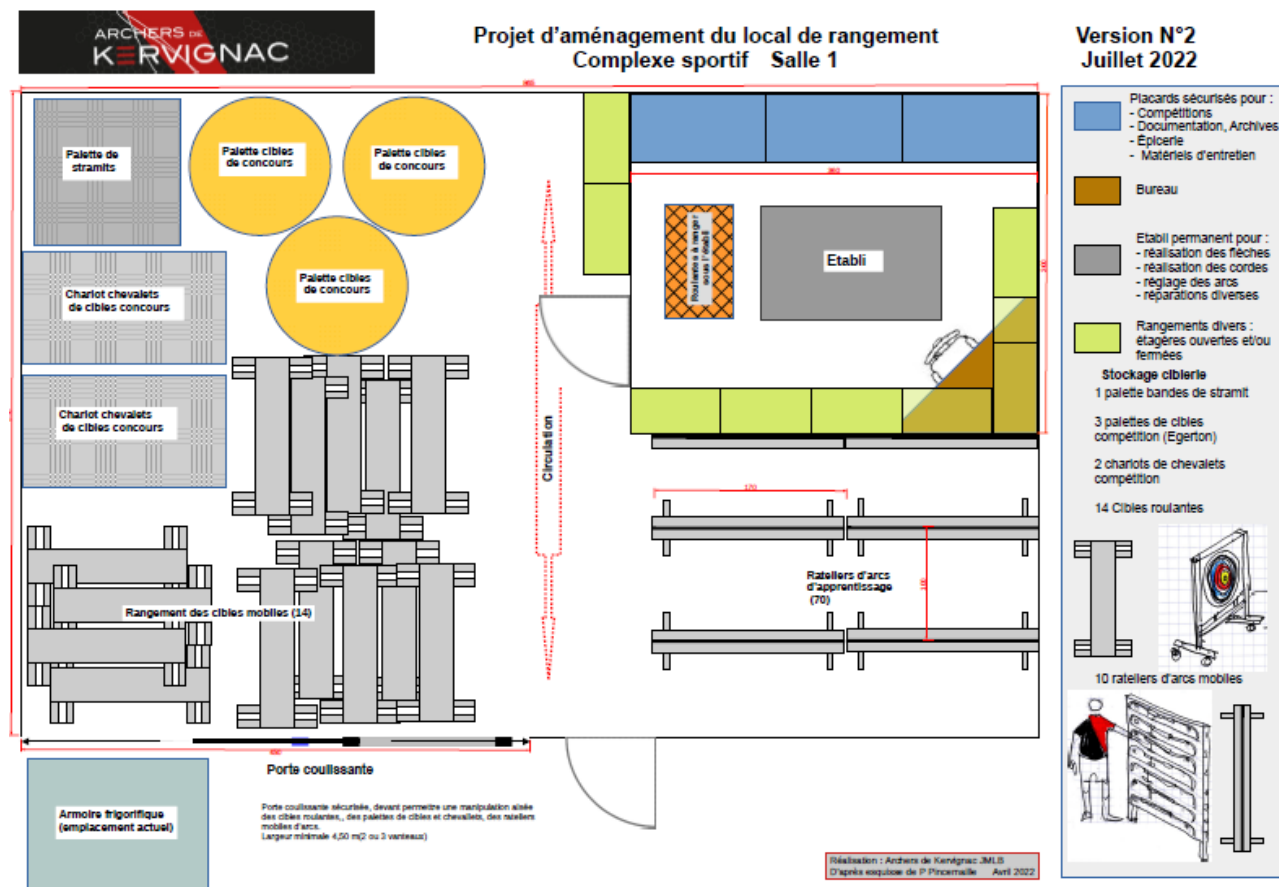
- Les créneaux d'occupation de la salle 1
- Les subventions
- le réaménagement de nos espaces de rangement de matériels
- l'extension du pas de tir extérieur

Chaque année la répartition des créneaux d'occupation de la salle d'entraînement est renégociée avec la mairie et les autres associations utilisatrices. De même, la mairie informe et conseille les associations sur les modalités de rédaction et de répartition des subventions.

Bien que la subvention de fonctionnement qui nous a été allouée cette année soit en hausse, elle reste faible par rapport à nos besoins d'exploitation et nous avons sollicité la mairie pour qu'elle finance l'achat de 4 cibles roulantes intérieures, indispensables pour faire face à l'augmentation des effectifs.

Réaménagement de nos espaces de rangement de matériels

Pour assurer le développement continu du club, nous avons sollicité auprès de la mairie de Kervignac le réaménagement des espaces de rangement de nos matériels (ciblerie, matériels d'initiation et de concours...) devenus exiguës et mal adaptés. Après plusieurs réunions et propositions de notre part, une réfection complète des espaces devrait être réalisée pour la fin d'année 2022. Il permettra un meilleur stockage, un accès plus aisé et une sécurisation renforcée de nos matériels.



Extension du pas de tir extérieur

Dans le cadre du réaménagement du complexe sportif programmé par la mairie de Kervignac (création de 2 terrains de football avec tribunes), notre terrain extérieur devait être supprimé ou déplacé.

Pour poursuivre le développement du club et offrir de nouvelles possibilités de pratique du tir à l'arc, nous avons fait des propositions d'aménagement. Le projet de la mairie a été revu, et notre pas de tir restera en l'état pendant les travaux.

Ces travaux devraient durer 3 ans. A l'issue de cette phase de travaux, il pourra être envisagé de revoir nos installations actuelles (un espace équivalent et contiguë à notre pas de tir actuel sera réservé par la mairie).

Trophées de la vie locale du Crédit Agricole du Morbihan

Les Archers de Kervignac ont obtenu le 15 Avril 2022 le 3ème prix des Trophées de la vie locale de la part du Crédit Agricole du Morbihan. Cette distinction vient récompenser l'excellent dynamisme

du club et l'investissement de tous et particulièrement nos actions en faveur des personnes en situation de handicap.

Un chèque de 600 €uros a été remis au club à cette occasion. Cette somme permettra de poursuivre nos achats de matériels.

Bilan financier 2021-2022

La gestion budgétaire du club est saine, avec un excédent de 1424,91 € cette année. Les principales dépenses ont porté sur l'achat de matériels d'initiation (arcs, flèches etc...).

COMPTES DE RESULTAT 2021-2022 DE L'ASSOCIATION			
CHARGES (dépenses)	Montant	PRODUITS (recettes)	Montant
60 - Achats	16 891,80 €	70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	20 410,23 €
Achat matières premières et fournitures pour club (60101)	1 098,26 €	Vente de la buvette concours (70101)	1 200,00 €
Approvisionnement de périssable (60201)	2 519,87 €	Licences (70601)	10 208,33 €
Achat de place concours via cagnotte des archers (60401)	516,00 €	Vente de place Greffe (70602)	1 758,60 €
Achat de place concours par le club (60402)	1 564,12 €	Vente de marchandises pour adhérents (pack petits matériels) (70701)	5 528,50 €
Achat de marchandises - fournisseur Héraclès Archerie (60701)	9 735,73 €	Vente de marchandises pour adhérent - fournisseur ABICONE (70702)	1 297,97 €
Achat de marchandises pour adhérents - fournisseur ABICONE (60703)	1 457,82 €	Location d'arc (70831)	185,00 €
Achat de marchandises pour adhérents - autres fournisseurs (60705)		Produit divers (70603)	231,83 €
		71 - Production stockée (sur compte en banque)	555,00 €
		Produits stockés - Cagnotte concours des archers (71101)	555,00 €
61 - Services extérieurs		74 - Subventions d'exploitation	3 707,36 €
62 - Autres charges externes	494,98 €	Mairie de Kervignac	1 719,36 €
Frais divers (6228)	336,20 €	Agence Nationale du Sport (ANS)	1 538,00 €
Frais sport et région (62281)	158,78 €	Pass'Sport	450,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	7 574,30 €	75 - Autres produits de gestion courante	78,00 €
Remboursement frais (6581)	829,00 €	Cotisation FFTA (754101)	23,00 €
Affiliation FFTA - Fédération, Ligue, CD (65861)	0,00 €	Cotisation FFH (754102)	55,00 €
Affiliation FFH - Fédération, Ligue, CD (65862)	126,00 €		
Cotisation FFTA - Fédération, Ligue, CD (65863)	5 991,00 €		
Cotisation FFH - Fédération, Ligue, CD (65864)	628,30 €		
67 - Charges exceptionnelles	161,00 €	77 - Produits exceptionnels	1 796,40 €
Dons (6713)	161,00 €	Produit exceptionnel - Dons (7782)	1 796,40 €
TOTAL	25 122,08 €	TOTAL	26 546,99 €
		Excédent :	+ 1 424,91 €

Budget prévisionnel saison 2022-2023

Outre la poursuite d'achat de matériels d'initiation, le club investira dès la rentrée dans des arcs de compétition qui seront proposés à la location. Compte tenu de l'usure rapide des cibles, un budget de 6 000 € est provisionné pour le remplacement des stramits et l'achat de nouvelles cibles intérieures.

BUDGET PREVISIONNEL SAISON 2022 2023			
CHARGES (dépenses)	Montant	PRODUITS (recettes)	Montant
60 - Achats	20 280,00 €	70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	20 400,00 €
Achat matières premières et fournitures pour club (60101)	1 100,00 €	Vente de la buvette concours (70101)	520,00 €
Approvisionnement de périssable (60201)	2 000,00 €	Licence (70601)	10 430,00 €
Achat de place concours via cagnotte des archers (60401)	600,00 €	Vente de place Greffe (70602)	2 000,00 €
Achat de place concours par le club (60402)	1 800,00 €	Vente de marchandises pour adhérents (pack petits matériels) (70701)	4 700,00 €
Achat de marchandises - fournisseur Héraclès Archerie (60701)	7 000,00 €	Vente de marchandises pour adhérent - fournisseur ABICONE (70702)	2 000,00 €
Achat de marchandises pour adhérents - fournisseur ABICONE (60703)	1 500,00 €	Location d'arc (70831)	500,00 €
Achat de marchandises pour adhérents - autres fournisseurs (60705)	280,00 €	Produit divers (70603)	250,00 €
Achat de ciblerie (60702)	6 000,00 €	71- Production stockée (sur compte en banque)	600,00 €
61 - Services extérieurs	1 000,00 €	Produits stockés - Cagnotte concours des archers (71101)	600,00 €
Formations	1 000,00 €		
Entretien et réparation (615)	0,00 €	74- Subventions d'exploitation	3 700,00 €
62 - Autres charges externes	500,00 €	Subventions	3 700,00 €
Frais divers (6228)	300,00 €	75 - Autres produits de gestion courante	80,00 €
Frais sport et région (62281)	200,00 €	Cotisation FFTA (754101)	23,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	7 600,00 €	Cotisation FFH (754102)	57,00 €
Remboursement frais (6581)	800,00 €		
Affiliation FFTA - Fédération, Ligue, CD (65861)	0,00 €		
Affiliation FFH - Fédération, Ligue, CD (65862)	130,00 €		
Cotisation FFTA - Fédération, Ligue, CD (65863)	6 000,00 €		
Cotisation FFH - Fédération, Ligue, CD (65864)	670,00 €		
67 - Charges exceptionnelles	100,00 €	77 - Produits exceptionnels	4 700,00 €
Dons (6713)	100,00 €	Produit exceptionnel - Dons (7782)	700,00 €
		Report à nouveau (7785)	4 000,00 €
TOTAL	29 480,00 €	TOTAL	29 480,00 €

Perspectives et objectifs de la saison 2022-2023

L'objectif principal de cette nouvelle saison est l'accompagnement et la formation des adhérents, et ce dans l'accomplissement des valeurs fondatrices de notre association (apprentissage, respect, convivialité, etc..) ainsi que de maintenir le cap en maîtrisant notre développement !

- Proposer des formations aux bénévoles pour renforcer l'encadrement des séances d'initiations et permettre un meilleur accompagnement des 2èmes années et des compétiteurs.
- Continuer de développer la découverte des différentes pratiques du tir à l'arc (parcours mais également run archery) et développer le tir en équipe mixte.
- Développer la pratique féminine (création d'un groupe de travail) et le para-tir à l'arc
- Augmenter les engagements en compétition en accompagnant les archers désireux de concourir..
- Accompagner les archers désireux de se former à l'encadrement, assistant fédéral, entraîneur fédéral mais aussi encadrement handisport.
- Travailler en étroite relation avec la mairie sur les projets futurs du complexe sportif et notamment sur le projet espace-rangement dédié au tir à l'arc dans le local ciblerie de la salle n°1.
- Mettre en place plus de moments de convivialité et d'échanges entre les archers.
- Participer aux championnats du Morbihan et de Bretagne de tir en salle, voire TAE par équipes, hommes, femmes et jeunes.
- Rechercher de nouveaux sponsors, qui s'engageraient dans la durée, et des subventions.
- Mettre tout en oeuvre pour l'obtention d'un label FFTA

Le club organisera les compétitions suivantes :

- Concours salle le 4 décembre 2022
- Challenge des Champions (CDC) le 15 janvier 2023
- Championnat Départemental individuel en salle les 28 et 29 janvier 2023
- Concours spécial débutants le 25 mars 2023.

Il restera la possibilité d'organiser ou non un TAE, en fonction des travaux sur le complexe sportif et une réflexion sera à mener sur l'organisation d'un concours "campagne" dans le futur.

Travaux d'entretien

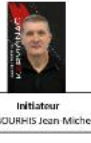
Lorsque le nouveau local de rangement sera livré, et pour adapter ce nouvel espace à nos besoins, des travaux de finition et un déménagement des matériels seront nécessaires.

La réfection partielle ou totale des cibles intérieures sera également à réaliser dans le courant de l'année (changement des stramits).

4 nouvelles cibles roulantes devraient être livrées en cours d'année et nécessiteront un montage complet.

La mobilisation de tous les bénévoles et des bonnes volontés sera nécessaire, à la fois pour les compétitions que nous organiserons mais aussi pour les travaux réguliers d'entretien !

Annexe 1 : les membres du Conseil d'Administration et encadrants

ARCHERS de KERVIGNAC						
Conseil d'Administration						
	Président SIMON David	Co-Secrétaire DUPRAT Mathieu	Co-Secrétaire NESTOUR Mathieu	Président d'Honneur PINCEMAILLE Patrick	Membre du CA DESTANDAU Lee	Membre du CA HOURLIER Jean-Pierre
						
	Président adjoint LE BARH Jean-Michel	Trésorier DREANO Bertrand	Trésorier adjoint LE BORGNIC Christian		Membre du CA BAULT Jean-Charles	Membre du CA TARRAGO Fanny
						
	Référent matériel HOURLIER Jean-Pierre	Référent encadrement LE ROMANCER Roland	Référent para tir à l'arc SIMONIN Thierry	Référent arbitrage DESTANDAU Lee	Référente inscriptions aux concours TARRAGO Fanny	Référent Internet et com LE BARH Jean-Michel
Encadrants – Arbitres						
		Entraîneur 2 SIMONIN Thierry	Formateur LE ROMANCER Roland	Entraîneur 1 DESTANDAU Mally	Arbitre fédéral DESTANDAU Lee	Arbitre fédéral CHARLES Arnaud
						
	Initiateur LE BOURHIS Jean-Michel		Initiateur NESTOUR Mathieu		Arbitre fédéral DESTANDAU Mally	

Annexe 2 : Nos partenaires saison 2022

